

APA SANTE

	1 séance par semaine	2 séances par semaines
Collectif (6 personnes en prise en charge maximum)	55€ par mois	65€ par mois
Duo (2 personnes en prise en charge)	85€ par mois par personne	105€ par mois par personne
Individuel (possible à domicile en fonction de la pathologie)	180€ par mois (supplément séance à domicile)	300€ par mois (supplément séance à domicile)

Centre d'Activité Physique Adaptée et Santé Sarthois

Un certain nombre de mutuelles propose une prise en charge financière dans le cadre du sport sur ordonnance. Cette participation peut aller jusqu'à 500€ par an pour les personnes atteintes d'une ALD, en fonction de la mutuelle et du contrat de l'adhérent.